

DESCRIPTIF DE POSTE DE PRESIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION (SOMMAIRE)

Le président et chef de la direction (« le PDG ») fait rapport à un conseil d'administration indépendant. Il assure la direction visionnaire de l'organisme en définissant et en communiquant le ton général et la culture organisationnelle du FMC. Le PDG défend et rehausse la réputation du FMC au sein de l'industrie en s'assurant de la tenue d'une consultation efficace avec le milieu, et ce, en marge de la mise au point des programmes, principes directeurs et politiques du FMC.

Le PDG sert d'intermédiaire principal entre la haute direction et le conseil. En consultation avec ce dernier, il définit l'orientation stratégique du FMC et veille à la conception de son plan d'affaires annuel.

Le PDG encadre un certain nombre de domaines stratégiques liés aux opérations du FMC, notamment la stratégie de gestion des risques et les relations externes avec ses membres, le ministère du Patrimoine canadien et la Coalition canadienne pour l'expression culturelle (CCEC), sans oublier la négociation de l'Entente de contribution avec Patrimoine canadien.

Sur le plan des opérations, le PDG est chargé de la mise en œuvre de l'orientation stratégique du FMC et de son plan d'affaires annuel. Par l'entremise de la haute direction, il veille à la gestion du budget de la société; il surveille le respect de ses exigences réglementaires et de ses obligations juridiques, ainsi que de ses statuts; il assure le contrôle de la qualité des services offerts aux clients du FMC; il encadre la gestion générale de l'Entente de services signée avec Téléfilm Canada maintient de bons rapports avec ce dernier.

Le rôle du PDG revêt un caractère très public. En effet, par l'intermédiaire de ses volets de financement, le FMC occupe une position stratégique significative au sein de l'industrie médiatique. Le PDG participe régulièrement aux activités de réseautage et aux événements organisés dans le milieu des médias pour sensibiliser le public aux activités du FMC.